

## PROCÈS-VERBAL

### CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT (CE)

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire des Sentiers tenue le lundi 3 juin 2024, à 18 h, dans la bibliothèque de l'école.

Membre	Présent	Absent
Boucher, Bruno	X	
Breton, Pascale (présidente)	X	
Bujold, Frédéric	X	
Cliche, Gail	X	
Daudelin, Mélanie	X	
Fleurant, Amély	X	
Gauthier, Édith	X	
Joyal, Dominique	X	
Lavoie, Louis-Alexandre	X	
Legault, Maxime	X	
Lemieux, Alexandra	X	
Richard, Caroline	X	
Rioux, Mireille	X	
Riverin, Guillaume (vice-président)		X
Rodrigue, Julie	X	
Thibault, Émilie		X
Tremblay, Sonia	X	
Uwamaliya, Hélène		X
<b>Invitées</b>		
Dufour, Marie-Elaine	X	
Hayes, Karina	X	
Julien, Marie-Andrée	X	
Ouellet, Katia	X	
Raymond, Karine	X	
<b>Substituts</b>		
Proulx, Mélanie	-	-

ENGAGEMENT

CIVISME

CRÉATIVITÉ

OUVERTURE

#### 1. Ouverture de la séance

Madame Pascale Breton, présidente, procède à l'ouverture de la séance et vérifie que le quorum est atteint. Madame Mélanie Daudelin fait fonction de secrétaire.

## **2. Adoption de l'ordre du jour**

#CE 23/24-28

La présidente donne lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par madame Julie Rodrigue, appuyée par monsieur Bruno Boucher, que l'ordre du jour soit adopté, tel que présenté; l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

## **3. Approbation du procès-verbal de la séance du 22 avril 2024**

#CE 23/24-29

Il est proposé par madame Caroline Richard, appuyée par madame Gail Cliche, que le procès-verbal soit approuvé, tel que présenté; le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

## **4. Suivis au procès-verbal de la séance du 22 avril 2024**

- Point 11. Informations du parlement étudiant : Parmi les moyens établis pour maintenir ou améliorer la propreté dans l'école, mais également sur les terrains, des affiches ont été apposées à plusieurs endroits stratégiques dans l'école. Les surveillants ont remarqué une amélioration significative.

## **5. Approbation des activités éducatives**

La direction informe les membres qu'il n'y a aucune demande d'activité éducative à présenter ni à approuver. Il n'y a donc pas lieu de procéder à l'approbation d'activités éducatives.

## **6. Contenus en orientation scolaire et professionnelle**

Un document est remis à chacun des membres.

Le membre de la direction responsable des contenus en orientation scolaire et professionnelle présente le bilan. Certaines activités ont été impactées par la grève et ne se sont donc pas déroulées comme prévu.

Les contenus d'apprentissage ont été animés par les membres du personnel enseignant, les conseillères en orientation ainsi que l'animatrice de vie spirituelle et d'engagement communautaire de l'école.

## **7. Contenus en éducation à la sexualité**

Un document a préalablement été partagé à l'ensemble des membres.

Le membre de la direction responsable des contenus en éducation à la sexualité présente le bilan de la planification annuelle. On rappelle que les contenus sont offerts et présentés lors des cours du programme Culture et citoyenneté québécoise (CCQ) de 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaire. La grille-matières de 3<sup>e</sup> secondaire ne comportant pas de cours de ce programme, les contenus en éducation à la sexualité sont présentés par différents intervenants et professionnels de l'école.

## **8. Plan d'action pour contrer la violence et l'intimidation**

Un document est remis à chacun des membres.

Le membre de la direction responsable du plan d'action pour contrer la violence et l'intimidation présente le bilan. À la lumière des résultats du sondage qui avait été transmis à l'ensemble des élèves, on confirme que 96 % des élèves se sentent en sécurité à l'école. Selon les forces et vulnérabilités identifiées au sujet de l'école, le comité concerné persévère à concrétiser des actions pour contrer la violence et l'intimidation dans l'école.

**9. Approbation des listes d'articles scolaires 2024-2025**

#CE 23/24-30

Un document comprenant les listes d'articles scolaires réparties selon les niveaux et les services spécialisés est remis à chacun des membres.

On précise aux membres que certaines vérifications doivent être faites par rapport aux listes des services spécialisés. À la suite de ces vérifications, le document officiel sera déposé sur le site Web de l'école pour l'accessibilité aux parents.

Il est proposé par madame Édith Gauthier, appuyée par madame Mireille Rioux, que les listes d'articles scolaires 2024-2025 soient approuvées, en tenant compte que certaines modifications seront apportées; les listes d'articles scolaires 2024-2025 sont approuvées à l'unanimité.

**10. Approbation des frais chargés aux parents**

#CE 23/24-31

Un document est remis à chacun des membres et le membre de la direction responsable en présente le contenu.

On mentionne que des ajustements ont été apportés pour certains profils. De plus, bien que les frais pour la nouvelle concentration Volleyball semblent conformes, on précise que certains ajustements pourraient être apportés. Somme toute, le document reflète bien les frais qui seront chargés aux parents pour l'année scolaire 2024-2025. *\*Point de suivi*

Il est proposé par madame Sonia Tremblay, appuyée par madame Richard, que les frais chargés aux parents soient approuvés, tels que présentés; les frais chargés aux parents sont approuvés à l'unanimité.

**11. Cafétéria : menu et prix**

Les documents relatifs au menu et aux prix de la cafétéria pour la prochaine année scolaire ont été préalablement partagés à l'ensemble des membres.

Le membre de la direction responsable présente la liste des prix ainsi que le menu 2024-2025. Le contrat étant d'une durée de 10 ans, nous entamerons la 2<sup>e</sup> année. On précise n'avoir aucune statistique à propos du nombre de ventes.

**12. Adoption du rapport annuel du conseil d'établissement 2023-2024**

#CE 23/24-32

Le rapport annuel du conseil d'établissement 2023-2024 a préalablement été partagé à l'ensemble des membres.

Il est proposé par madame Rodrigue, appuyée par madame Tremblay, de procéder à l'adoption du rapport annuel du conseil d'établissement 2023-2024, tel que présenté; le rapport annuel du conseil d'établissement 2023-2024 est adopté à l'unanimité.

**13. Services aux élèves**

La direction présente un document portant sur les services à l'élève offerts pour la prochaine année scolaire. Le plan d'effectifs a été élaboré en prenant en considération la baisse de la clientèle.

## **15. Approbation du Code de vie (Règles de fonctionnement)**

#CE 23/24-33

Des documents relatifs au code de vie de l'école sont remis à chacun des membres.

Le membre de la direction responsable de ce point présente le document nommé *Règles de fonctionnement (Code de vie)* et affirme que peu de modifications ont été apportées à la version 2024-2025, basée sur celle de 2023-2024.

En appui aux Règles de fonctionnement, le comité Code de vie a mis en place de nouveaux visuels faciles à consulter pour les élèves ainsi que les membres du personnel enseignant. Ceux-ci seront affichés dans l'agenda ainsi qu'à différents endroits dans l'école.

Un membre s'interroge par rapport au code vestimentaire et soulève quelques inquiétudes. Bien qu'aucune modification majeure n'ait été apportée au code vestimentaire, des précisions ont toutefois été ajoutées : un sous-vêtement n'est pas considéré comme un vêtement; les hauts doivent couvrir la majeure partie du torse et les parties intimes.

On rappelle que les règles doivent démontrer une ouverture de la part des membres du personnel ainsi que des élèves afin de pouvoir en discuter et réduire la fracture générationnelle. L'interdiction occasionnant bien souvent des contestations de la part d'élèves, on favorise davantage des réflexions sur l'application du code : renforcement positif, modélisation, moyens pour faire respecter, implication du parlement étudiant, etc.

Il est proposé par madame Amélie Fleurant, appuyée par madame Dominique Joyal, que le code de vie (Règles de fonctionnement) soit approuvé, tel que présenté; le code de vie (Règles de fonctionnement) est approuvé à l'unanimité.

## **16. Informations du représentant au comité de parents**

Madame Breton, représentante au comité de parents, mentionne que la rencontre prévue le mercredi 5 juin 2024 est annulée et sera fort probablement reportée autour du 19 juin 2024.

## **17. Informations du parlement étudiant**

Madame Fleurant, vice-présidente, partage certaines informations en lien avec le parlement étudiant.

Tout d'abord, 3 élèves ont participé au Rendez-vous panquébécois de Secondaire en spectacle, rassemblement d'artistes amateurs au Québec, qui s'est déroulé du 30 mai au 2 juin 2024 à Thetford Mines.

Un retour est fait par rapport au spectacle-bénéfice d'hypnose, fort apprécié de tous, qui s'est déroulé le 27 mai 2024.

## **18. Informations de la direction**

### **17.1. Travaux d'été**

La direction fait part des différents travaux qui seront réalisés au cours des prochains mois :

- Dès le 14 juin 2024, les modulaires seront démantelés;
- La surface du terrain de football sera refaite cet été, à partir du 25 juin 2024;

- Les casiers du vestiaire des joueurs de football seront changés durant l'automne;
- Les vieux casiers seront changés pour des nouveaux en cours d'année prochaine;
- Réaménagement et travaux pour le secteur des services spécialisés.

### **17.2. Proposition du calendrier des séances du conseil d'établissement prévues pour l'année scolaire 2024-2025**

Un calendrier est présenté aux membres. Les dates proposées sont retenues :

- Mardi 24 septembre 2024;
- Mardi 5 novembre 2024;
- Mardi 10 décembre 2024;
- Mardi 28 février 2025;
- Mardi 22 avril 2025;
- Mardi 3 juin 2025.

**\*Point de suivi**

### **17.3. Validation des fins de mandat et intérêts à poursuivre pour l'année scolaire 2024-2025**

La direction demande aux membres dont le mandat n'est pas terminé s'ils désirent le poursuivre pour l'année scolaire 2024-2025 : tous répondent positivement. Les postes à combler sont précisés :

- 1 poste (mandat : 1 an);
- 4 postes (mandat : 2 ans).

### **17.4. Remerciements**

La direction remercie les membres pour leur participation active au sein du CE.

### **19. Questions diverses**

Aucune question diverse.

### **20. Date et lieu de la prochaine séance**

La prochaine séance du conseil d'établissement aura lieu le mardi 24 septembre 2024 à 18 h 45, dans la bibliothèque.

### **21. Clôture de la séance**

#CE 23/24-34

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé à 20 h 06 par monsieur Louis-Alexandre Lavoie et madame Fleurant, que la séance soit levée.

Mélanie Daudelin, rédactrice du procès-verbal

---

Karina Hayes  
Directrice

---

Pascale Breton  
Présidente du conseil d'établissement